



N° de résolution
ou annotation

2020-03-40

Formules d'Affaires CCL (418) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Chantal Mainville et Marie-Ève Garand, conseillères, ainsi que messieurs Rodrigue Morneau, Fernand Landry, Réjean Lévesque et Marcel Mainville conseillers.

Était également présente, Mme Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h13, sous la présidence de M. Léo Plourde, maire.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des procès-verbaux du 6 janvier et 3 février 2020;
- 4.0 Correspondance ;
- 5.0 Trésorerie;
 - 5.1 Dépenses de février 2020;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Adoption rapport annuelle incendie 2019;
- 8.0 Ressources humaines :
 - 8.1 Intérêt pécuniaire;
 - 8.2 Formation sur le cannabis;
 - 8.3 Modification contrat inspecteur 2020 (2019-11-234);
 - 8.4 Contrat journalier principal 2020 (2020-01-11);
- 9.0 Projet FDT;
- 10.0 Demande bail gravière;
- 11.0 Fond AgriEsprit;
- 12.0 Formation secouriste en milieu de travail;
- 13.0 Renouvellement ADMQ ;
- 14.0 Fondation Canadienne du rein;
- 15.0 Camping :
 - 15.1 Camping Québec classification 2020;
 - 15.2 Contrat gérance 2020;
 - 15.3 Demande gérance 2020;
- 16.0 Municipalité amie des aînés (MADA);
 - 16.1 Désignation d'un responsable;
 - 16.2 Réalisation de la démarche;
- 17.0 Eaux usées village;
- 18.0 Période de questions;
- 19.0 Sujets divers;
- 20.0 Levée de la séance.

3.0 Adoption des procès-verbaux du 6 janvier et 3 février 2020;

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux du 6 janvier et 3 février 2020, sa lecture en est dispensée.

2020-03-41

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux tel que présenté.



N° de résolution
ou annotation

2020-03-42

4.0 Correspondance;

M. Léo Plourde, maire fait état de la correspondance.

4.1 Résolution d'appui député Sébastien Lemire ;

Taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ)

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et a exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée puisque les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets ;

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et unanimement résolu :



N° de résolution
ou annotation

D'appuyer le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution à le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

4.2 Achat stylos municipalité ;

2020-03-43

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'acheter 50 stylos à 99¢ chacun plus taxes applicables selon la promotion de Myron.

4.3 Assemblé générale annuelle Club Nautique du Lac Abitibi ;

2020-03-44

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de mandater M. Marcel Mainville pour assister à l'assemblée générale annuelle du Club Nautique du Lac Abitibi.

5.0 Trésorerie;

5.1 Dépenses de février ;

ATTENDU QUE LE conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

2020-03-45

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer février et début mars 2020 au montant de :
54 706.03 \$

Pour le camping municipal :

Liste des comptes à payer février et début mars 2020 au montant de :
2 721.80 \$

Salaires nets - février 2020 : 6 146.05 \$

6.0 Rapport des comités;

7.0 Adoption rapport annuel incendie 2019;

2020-03-46

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel d'incendie 2019.

8.0 Ressources humaines;

8.1 Intérêts pécuniaires nouveaux élus ;

En vertu de l'article 358 de la loi des élections et les référendums, deux élus ont déposé, devant le conseil, leur déclaration de mise à jour de leurs intérêts pécuniaires.



N° de résolution
ou annotation

2020-03-48

2020-03-49

2020-03-50

8.2 Formation sur le cannabis ;

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser, messieurs Fernand Landry et Léo Plourde, ainsi que Mme Line Binet, d'assister à la formation sur le cannabis le 26 mars 2020.

8.3 Modification contrat inspecteur 2020 ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté, par la résolution 2019-11-234, le contrat de travail de l'inspecteur municipal ;

ATTENDU QUE des modifications doivent être apportées aux items tâches et horaire de travail ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications telles que discuté entre les parties.

8.4 Modification contrat journalier principal 2020 (2020-01-11);

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté, par la résolution 2020-01-11, le contrat de travail du journalier principal ;

ATTENDU QUE des modifications doivent être apportées aux items vacances, prêt/location d'équipement ou de machinerie et salaire ;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications telles que discuté entre les parties.

9.0 Projet FDT;

CONSIDÉRANT les sommes rendues disponibles au Fonds de développement des territoires et la possibilité pour la municipalité de déposer un projet à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT la date limite du 18 mars 2020 pour déposer le projet à la MRC d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT la date limite du 31 mars 2021 pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Réjean Lévesque et unanimement résolu :

DE DÉPOSER le projet suivant à la MRC d'Abitibi-Ouest : Pour une municipalité en sécurité !

Priorité #1 : Achat et installation d'une génératrice pour le centre récréatif pour la sécurité civile.

D'AUTORISER Marie-Ève Isabelle, directrice générale par intérim, à signer tous documents relatifs à ce projet.



N° de résolution
ou annotation

2020-03-52

10.0 Demande bail gravière entreprise Jean-Guy Roy Inc.;

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'appuyer la démarche de *Jean-Guy Roy entrepreneur* pour l'obtention d'un bail non exclusif auprès du Ministère des ressources naturelles et des mines, pour le banc de gravier situé sur le lot 5 canton Hébecourt de la municipalité ET que la municipalité instaure un système de contrôle conjoint avec l'entrepreneur pour le suivi des redevances.

11.0 Fond Agriesprit ;

ATTENDU QUE la patinoire municipale et la cabane de hockey nécessitent plusieurs travaux car ceux-ci sont endommagés;

IL EST EN CONSEQUENCE proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de déposer une demande de financement maximal de 25 000\$ dans le cadre du programme AgriEsprit. Les travaux seront effectués conditionnellement à l'acceptation de la demande de financement.

2020-03-53

12.0 Formation secourisme en milieu de travail;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Secourisme Abitibi Témiscamingue Inc. au montant de 127 \$ plus taxes par personne pour la formation de secourisme en milieu de travail et d'autoriser Marie-Ève Isabelle directrice générale par intérim à former un groupe de 12 à 18 personnes en priorisant les employés ainsi que les organismes de la municipalité.

2020-03-54

13.0 Renouvellement ADMQ ;

Il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Marie-Ève Isabelle directrice générale par intérim à l'ADMQ au montant 923.43 \$ pour la cotisation ainsi que l'assurance pour l'année 2020 tel que mentionné sur le bordereau de dépenses.

2020-03-55

14.0 Fondation canadienne du rein:

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'autorisation de la Fondation canadienne du rein pour leur campagne porte-à-porte ;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser la Fondation canadienne du rein à faire du porte-à-porte auprès de la population de Roquemaure pour leur campagne de financement 2020.

2020-03-56

15.0 Camping;

15.1 Camping Québec classification 2020 ;

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser Marie-Ève Isabelle directrice générale par intérim à signer le formulaire de demande d'attestation pour la visite de classification 2020 du camping municipal et d'autoriser le paiement de la classification au montant de 489.45 \$ tel qu'inscrit au bordereau de dépenses.



N° de résolution
ou annotation

2020-03-57

15.2 Contrat gérance 2020 ;

Reporté à l'assemblée du 6 avril.

15.3 Demande gérante camping 2020 ;

Reporté à l'assemblée du 6 avril.

16.0 Municipalité amie des aînés (MADA);

16.1 Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) – Désignation d'un responsable

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et unanimement résolu de désigner, pour la municipalité de Roquemaure, M. Rodrigue Morneau à titre de responsable du dossier « Aînés ».

2020-03-58

16.2 Démarche Municipalité amie des aînés (MADA) Réalisation de la démarche

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et unanimement résolu que la démarche MADA soit réalisée sous la coordination de la MRC d'Abitibi-Ouest.

2020-03-59

17.0 Traitement des eaux usées du village – Programme PRIMEAU;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offre sur invitation pour la réalisation des plans et devis pour le programme d'assainissement des eaux usées. Les firmes d'ingénierie suivantes seront contactées :

- SNC-Lavalin
- Stantec
- WSP Global
- CIMA +

2020-03-60

18.0 Période de questions;

19.0 Sujets divers;

19.1 Offre Jean-Guy Roy Inc.;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'acheter 20 jantes pour le camping municipal au coût de 20 \$ chacune pour remplacer les foyers qui sont désuets au camping municipal.

2020-03-61

19.2 Prolongation de l'entente du sentier du village ;

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Réjean Lévesque et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale par intérim, Mme Marie-Ève Isabelle et le maire, M. Léo Plourde à signer l'entente de prolongation de projet du sentier du village jusqu'au 2 juin 2020.

2020-03-62

20.0 Levée de la séance.

A 21h54, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de fermer la séance, tous les sujets ayant été discutés.

Marie-Ève Isabelle
Directrice générale par intérim

Léo Plourde
Maire